

Oui aux péages, mais pas seulement

Il suffit d'avoir conduit une voiture dans les dernières semaines pour réaliser à quel point les routes du Québec sont en piteux état.

Marie-Eve Doyon

Stratège en relations publiques



Dans son dossier sur le sujet, *Le Journal* présente les avis de nombreux experts, et force est de constater que le problème est beaucoup plus complexe que la seule question des matériaux ou de la météo.

POURQUOI C'EST MIEUX AILLEURS ?

Les visites du *Journal* dans le Maine et en Ontario démontrent que, malgré des défis similaires, il est possible d'avoir des routes en meilleur état que ce que l'on doit endurer au Québec.

Et ces deux juridictions ne sont pas des exceptions.

On aime beaucoup se comparer à la Scandinavie quand on parle de programmes sociaux. On aurait avantage à regarder comment les pays nordiques conjuguent avec les questions de transport et de climat.

Pour comprendre, je me suis intéressée aux raisons pour lesquelles nos routes ne tiennent pas le coup. Moi qui pensais qu'un enrobé de mauvaise qualité, appliqué par le principal facteur, j'ai plutôt compris que tout est une question de drainage.

Si l'eau s'accumule sur la chaussée ou sous celle-ci, l'asphalte aura beau être parfait, la route va s'écraser.

Je me suis aussi demandé si les

camions qui circulent sur les routes scandinaves sont moins gros et moins lourds que ceux qui circulent au Québec. Surprise, la réponse est non. Ils sont plus lourds et plus longs, mais la répartition du poids sur les essieux est beaucoup plus étendue. Chaque roue pèse donc moins lourd sur la route.

Ces deux variables devraient faire partie de nos conversations au sujet de l'état des routes.

PLUS DE PÉAGES, MAIS PRIVÉS

Quand on parle de péage, on se braque parce qu'on paie déjà bien assez pour des services qui sont loin d'être à la hauteur de nos attentes. Je suis entièrement d'accord avec ça.

Je suis également contre l'idée de faire payer des services de santé, puisque ce sont toujours les moins nantis qui seront les moins bien servis.

Par contre, en matière de transports, je crois que le péage serait une bonne option, si et seulement si il est limité par règlement et géré par des entreprises privées qui auraient la responsabilité d'entretenir la route qui leur est confiée.

Les Québécois n'ont pas à payer deux fois pour une infrastructure. Un élargissement des péages sur certaines routes devrait être accompagné d'une diminution de la taxation, et c'est loin d'être simple.

D'ailleurs, plusieurs entreprises bénéficiaires des contrats publics sont trop contentes de se laver les mains une fois l'ouvrage minimal livré à l'État. C'est presque une transaction sans garantie légale de qualité.

Si les constructeurs de routes devaient garantir leur travail et en assurer la pérennité en contrepartie d'un droit de péage, on déplacerait le risque et on augmenterait la qualité.



PHOTO PIERRE-PAUL POULIN

bérubé

audioprothésistes

Santé auditive

Par Samuel Drouin,
Audioprothésiste-propriétaire



contenu commandité

Audition et milieu de travail

Plus que jamais, les entreprises sont conscientes des effets néfastes du bruit sur l'audition.

Sensibilisation

«Prévenir plutôt que guérir» fait désormais partie de la culture de nombreuses entreprises. Offrir une protection auditive adéquate à un employé en début de carrière fera économiser des coûts à long terme à l'employeur et il évitera des réclamations ou des ouvertures de dossiers à la CNESST.

La prévention de la perte auditive est même aujourd'hui discutée dans les programmes d'études. Cela incite les nouveaux travailleurs des secteurs à risque à consulter un audioprothésiste afin d'obtenir des bouchons personnalisés.

Les bouchons sur mesure peuvent avoir différents filtres. Pour la parole, par exemple, afin qu'un travailleur puisse discuter aisément avec ses collègues.



Comme protection auditive, il existe également les fameuses coquilles qui sont deux coques qui recouvrent entièrement les oreilles. Dans certains lieux de travail très bruyants, un travailleur portera des coquilles par-dessus des bouchons personnalisés.

Maladie professionnelle

Nous pouvons accompagner les personnes ayant fait carrière dans un environnement bruyant et présentant des problèmes d'audition à faire reconnaître cette perte auditive comme une maladie professionnelle par la CNESST.

Plusieurs critères doivent être répondus ; notre équipe encadre les patients à chaque étape.

Si la maladie est reconnue par la CNESST, l'organisme payera des appareils auditifs de qualité tous les 5 ans au patient - incluant les rechargeables - les suivis, réparations et produits d'entretien.

La prévention est essentielle puisque s'il y a des dommages dans l'oreille interne, ils sont irréversibles.

Que le bruit provienne de notre milieu de travail ou de nos loisirs, on doit offrir un temps de repos à nos oreilles pour éviter la fatigue auditive ; un phénomène réel, mais insidieux.

Prenez rendez-vous en ligne pour un dépistage sans frais (offre permanente) ou pour obtenir plus d'informations sur nos bouchons personnalisés dans l'une des cliniques Bérubé audioprothésistes.

Au Québec, la limite d'exposition au bruit en milieu de travail est de 85 dBA pour une durée de 8h, tant dans le secteur de la construction qu'en établissement. En usine, cette limite est souvent dépassée.

Types de bouchons

Le bouchon jetable est un bouchon générique qui n'est pas moulé aux oreilles et qui génère beaucoup de déchets et de coûts pour les employeurs puisqu'ils doivent être changés à chaque quart de travail.

Pour offrir une atténuation constante, nous proposons des bouchons personnalisés où l'empreinte exacte du conduit externe est faite. Ils conviennent à toutes les formes d'oreilles et sont offerts en plusieurs couleurs, et en silicone ou en acrylique.